



Votre conseil municipal et votre secrétaire de mairie  
vous souhaitent un été rempli de soleil et de joie.

Profitez bien de la belle saison et prenez soin de vous

Faisons le tour des travaux

Quelques travaux réalisés

#### *Abri-bus entrée du village :*

L'abri-bus scolaire a été vandalisé le 21 mai 2022, le même jour que celui de La Chavanne, toutes les vitres ont été cassées. Le 18 avril 2023, une petite équipe d'élus (Michel AGUETTAZ, Thierry BATAILLARD, Anthony d'AMBROSIO, Lionel MURAZ), a procédé au remplacement de ces vitres dont la facture a été prise en charge en partie par notre assureur.

#### *Salle communale Le Préau :*

Le contrôle électrique de la salle a été effectué. Les travaux de mise aux normes ont été réalisés par l'entreprise GEOFFROY qui a également installé un sèche-mains électrique dans les sanitaires de la salle et il y a eu un réaménagement des locaux afin que ceux-ci soient plus "aérés". Pour permettre aux associations et aux particuliers qui louent la salle de nettoyer celle-ci après utilisation, le nécessaire à l'entretien : aspirateur, seau et balai, produit de lavage des sols, javel... est à disposition dans l'armoire qui se trouve au fond de la salle.

#### *Aire de jeux :*

Le contrôle des jeux a été fait par Michel AGUETTAZ le 4 avril 2023, il a resserré quelques boulons et a contrôlé le bon fonctionnement et l'état de tous les équipements, afin que les enfants puissent s'amuser sur le parc dès la fin de l'année scolaire !

### *Quilles de voirie :*

Des quilles de voirie sont souvent abîmées ou même complètement détruites tout au long de l'année par les véhicules circulant sur les routes de notre village, aussi, ce printemps plusieurs quilles ont été remplacées par O. PERIN, notre prestataire.



### *Quilles en métal aux abords de l'école :*

Les quilles vertes en métal devant le portail de l'école, qui étaient descellées et penchées ont été remises en état et en place par O. PERIN.



### *Avaloirs :*

Les avaloirs ont été curés et nettoyés par O. PERIN.

### *Bâtiment Technique Communal :*

Le 10 février 2023, la porte du local loué à notre prestataire a été forcée et le local a été cambriolé. Une déclaration a été faite à notre assureur et nous avons commandé une nouvelle porte renforcée à l'entreprise ALU VERRE, qui l'a installée le 9 mai 2023. La facture a été prise en charge en totalité par notre assureur.

### *Bassin des Griottes :*

Le bassin a été réparé, consolidé et remis en eau par une petite équipe d'élus (Bernard SALOMON, Michel AGUETTAZ, Lionel MURAZ, Thierry BATAILLARD et Anthony D'AMBROSIO), durant la dernière quinzaine de mai, il est de nouveau utilisable et il ravit les yeux ! **ATTENTION** : l'eau du bassin n'est pas contrôlée par les services d'hygiène.



### *Chantier en cours*

#### *Enfouissement des réseaux secs :*

Le chantier sur la route de Plan Bois se déroule dans de bonnes conditions, le planning des travaux est pour l'instant tenu. Chaque mercredi, une réunion de chantier est organisée à laquelle participent les entreprises et des élus. Merci de votre patience pour la gêne occasionnée, les travaux de génie civil devraient être terminés pour le début de l'été.

## Quelques travaux prévus

### Cimetière :

Mise en place d'un garde-corps, d'une rampe d'accès et reprise du mur d'enceinte – entreprises LDM et Adrien d'AMBROSIO.

### Épavage :

La commande pour les travaux d'épavage sur nos voies a été faite à l'entreprise TRV.

### Salle communale Le Préau :

les boîtiers de raccordement électrique pour les volets roulants ont été posés par l'entreprise GEOFFROY et les volets seront mis en place par l'entreprise Olivier Menuiserie (Olivier FREZINSKY).

### Bâtiment Technique Communal :

Le 31 mars 2023, la seconde porte du bâtiment a été forcée, mais il n'y a pas eu de cambriolage. Après l'expertise du 14 avril 2023, une nouvelle porte a été commandée (la même que celle du local du prestataire) à l'entreprise ALU VERRE, nous attendons sa livraison et sa mise en place. La facture sera prise en charge en totalité par notre assureur.

### Aire de jeux :

Afin de sécuriser le parc, une clôture rigide et un portillon seront mis en place par une petite équipe d'élus. De plus, un panneau sera apposé indiquant : "interdit aux chiens et aux cyclomoteurs".

## La vie dans notre village...

### Distribution des colis aux aînés de Planaise :



Comme chaque année, un panier garni a été offert à nos aînés afin de leur souhaiter tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Ce moment riche en partage a été apprécié tant par les Planaisots que par Nathalie GONTARD et Sandrine GADBLED, élues chargées de la distribution.

### Les vœux du Maire et du Conseil Municipal :

La Cérémonie des vœux du Maire s'est déroulée le vendredi 13 janvier 2023 autour d'un buffet dinatoire, les Planaisotes et Planaisots ont répondu présents à ce moment d'échanges et de convivialité.



### Cérémonie de commémoration du 8 mai :

Cette année, la commémoration du 8 mai pour les communes de La Chavanne, Planaise, Saint-Pierre de Soucy et



Villaroux a eu lieu en terre Planaisote. Des délégations d'anciens combattants, de pompiers et de gendarmes de Montmélian se sont réunies avec les maires des communes et Mme Béatrice Santais lors de cette cérémonie. Des musiciens ainsi que les enfants de l'école intercommunale et la directrice ont également contribué à la réussite de ce rassemblement. S'en est suivi un vin d'honneur à la salle communale du préau.

### La mise à jour de l'adressage :

Marc ROZIER a terminé ce fastidieux travail de mise à jour de la Base des Adresses Locales (BAL) la synchronisation avec la Base des Adresses Nationales (BAN) s'est déroulée avec succès ! Cette base d'adresses sera très utile pour les services de secours et d'incendie, les services postaux, les entreprises de livraison, ... et vos invités, famille et amis !

### Recensement de la population 2023 :

Le recensement de la population sur Planaise s'est déroulé du 19 janvier au 18 février 2023 et a été mené avec succès par Sylvaine CHRISTIN qui a obtenu 100 % des réponses dont environ 93 % par déclaration sur internet. À présent, c'est aux services de l'INSEE d'étudier toutes les données récoltées, afin de connaître les modifications qui ont eu lieu sur notre commune depuis le recensement de 2017.



### Le fleurissement de notre village :

Les fleurs ont été commandées et livrées le 5 mai par Le Bocage à Chambéry et les plantations ont été réalisées dans la foulée par Annie GORGES, Sylvie GIRAUD, Olivia et David UCAR.



### Bac à fleurs du puits des Griattes :

Une habitante de Planaise a eu l'idée, la gentillesse et la patience de décorer le bac à fleurs du puits des Griattes qui était en "brut", en peignant les 4 faces sur le thème des saisons, "la face Été" est en première page de cette publication, ci-dessous les autres faces en photos. Nous la remercions vivement pour ce travail.

#### L'automne



#### L'hiver



#### Le printemps



## Des petites "infos" et des petits "rappels" !

### Modification des accès à la plate-forme SVE à partir du 5 juin 2023 :

Le portail SVE est connecté au logiciel de la commune de Planaise en lien direct avec l'ADS de la Communauté de Communes Coeur de Savoie, qui instruit les demandes, il permet un dépôt dématérialisé de toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme (CU, DP, PC...). À compter du 05 juin 2023, l'accès au portail SVE (PUU-SVE) pour les citoyens va changer. Les accès actuels via l'adresse suivante ne seront plus possibles : <https://sve.sirap.fr>

Voici les nouveaux accès, utilisables à partir du **05/06/2023** :

- Accès général : <https://pu.rqd.fr>
- Accès avec code Insee commune : <https://pu.rqd.fr/#/73200>

### Le don de sang "indispensable à la vie" :

La prochaine collecte de sang aura lieu à Montmélian le vendredi 7 juillet entre 15h30 et 19h30 à la salle La Savoyarde.

## Si vous souhaitez télécharger l'appli PanneauPocket :

Suivez les indications ci-dessous ou flashez le QR code

### TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de la commune en 4 CLICS

- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ♥ à côté du nom de la commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !  
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**BONNE UTILISATION !**

## Quand dois-je déposer une demande d'autorisation d'urbanisme ?

### Quelles autorisations, pour quels travaux ?

**DP : Déclaration Préalable**  
**PC : Permis de Construire**

- TOIT**  
Travaux (réfection de toiture) : DP  
Abris, porchs  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC  
Aménagement d'un comble ou tout autre aménagement en espace d'habitation  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP
- PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :**  
DP
- FAÇADE, RAVALEMENT :** DP
- CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES :** DP
- PISCINE**  
• < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité  
• < 100 m<sup>2</sup> couverte : DP  
• < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP  
• > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : PC
- PORTAIL**  
DP
- CABANE BOIS OU BÉTON**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC
- MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE**  
DP
- TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)**  
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité  
• Surélévée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• Surélévée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• Surélévée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC
- GARAGE**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC  
• Transformation de garage en habitation quelle que soit la superficie : DP
- VERRANDA, TERRASSES COUVERTES**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 40 m<sup>2</sup> : DP  
• > 40 m<sup>2</sup> : PC

**DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :**  
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.  
• Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.  
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur [services-public.fr](http://services-public.fr)

## Horaires d'été pour l'ouverture du secrétariat de mairie au public

Comme l'an passé, à compter du lundi 3 juillet et jusqu'au jeudi 24 août 2023, les jours et horaires d'ouverture de la mairie au public seront les suivants :

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Avec possibilité après 16h00 sur rendez-vous pris préalablement par téléphone : 04.79.84.00.52

Le moustique-tigre...il est toujours là !



La divagation des chiens dans notre village :

Il a été constaté que des chiens divaguent dans les rues et chemins de Planaise, nous vous rappelons que :

- Les propriétaires négligents ou irresponsables s'exposent en outre à des poursuites pénales dont quelques-unes sont rappelées ci-après :
  - L'article R 622.2 du code pénal punit le fait de laisser divaguer des chiens représentant un danger pour autrui (contravention de 2ème classe soit 150 €)
  - L'article R 623.3 réprime le fait qu'un propriétaire excite son chien ou ne retient pas celui-ci lorsqu'il attaque ou poursuit un passant (contravention de 3ème classe soit 450 €)

Lorsque vous vous promenez avec votre chien, tenez-le en laisse ou maîtrisez-le pour éviter tout accident, et faites attention qu'il ne sorte pas de votre propriété et qu'il soit perdu dans le village...

Inscription des nouveaux élèves à l'école intercommunale et inscription transport scolaire :



- **Inscription OBLIGATOIRE en Mairie**
  - Livret de famille et justificatif de domicile récent
- **Admission à l'école**
  - Prendre rendez-vous avec la directrice :
  - De préférence par mail : [ce.0730325g@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0730325g@ac-grenoble.fr)
  - Par téléphone : 04.79.84.16.75
- **Documents à présenter à la directrice :**
  - Livret de famille
  - Toute pièce attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires
  - Un certificat de radiation pour les élèves déjà scolarisés



**inscriptions**  
à partir du 15 mai 2023  
sur [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)



Le service Transport Scolaire de la Communauté de Communes Cœur de Savoie vous informe de la possibilité d'inscrire vos enfants en ligne pour le transport scolaire 2023-2024. Tous les renseignements nécessaires sont sur le site

[www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

## Ayons les bons réflexes pour éviter les départs de feu



# FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

### AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues loin de la végétation qui peut s'enflammer



Jeter ses mégots dans un cendrier et non au sol ou par la fenêtre de la voiture



Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de l'habitation

### ... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision



S'abriter dans un bâtiment. La voiture n'est pas un endroit sûr car facilement inflammable



Restez informé de la situation et écoutez les consignes des secours et/ou de la mairie

Chaque geste compte  
PRÉVENONS NOS RESSOURCES

feux-foret.gouv.fr



9 feux de forêt sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.
- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)

État civil :



*Nous avons eu la tristesse de voir partir :*

André GIRARD-MADOUX, le 31 décembre 2022

Serge THUROTTE, le 8 mars 2023

*Toutes nos condoléances aux familles et aux proches*

## Le petit mot de nos associations :

### Le club du Bois de l'Orme, les aînés de Planaise :

Le lundi 24 avril l'AG des Aînés Ruraux du Bois de l'Orme s'est tenue à la salle le Préau sous la présidence d'Annie Gorges et en présence de Lionel Muraz, Maire de Planaise. L'association est ouverte à toutes les personnes dès 60 ans, nous sommes ravis de l'arrivée de deux nouveaux adhérents pour cette année, ce qui porte le nombre à trente.



Le rapport financier présenté par le trésorier Hubert Raffoux a été adopté à l'unanimité. Les activités du club sont reconduites pour 2023. Le bureau reste inchangé, Annie Gorges présidente, Hubert Raffoux trésorier et Michèle Rebière secrétaire, quatre membres de l'association se sont portés volontaires pour aider le bureau dans ses tâches. C'est autour d'un repas pris à l'Auberge Savoyarde de Francin que les adhérents ont pu poursuivre leurs échanges amicaux.

### Le Comité d'Animation de Planaise « CAP » :

Depuis plus de 40 ans, le Comité d'Animation de Planaise organise des événements dans la commune afin d'animer le village et ses alentours. Les Planaisots sont très nombreux à répondre présents lors des manifestations organisées tout au long de l'année.



Pour remercier les habitants du village de leur participation et de leur fidélité, les membres de l'association ont souhaité leur offrir la galette des rois le 22 janvier dernier. Une centaine de personnes est venue pour partager ce moment convivial. Le lundi 10 avril, les enfants de Planaise et de La Chavanne ont pu participer à la chasse aux œufs dans la cour de l'école. Environ 50 enfants ont pu repartir avec un sachet d'œufs en chocolat.

Puis, le dimanche 14 mai, près de 300 personnes ont parcouru les chemins de Planaise, parés de leurs plus beaux déguisements, pour participer à la seconde édition de l'Apéro'naise. Après s'être désaltérés aux différents stands le long du parcours, ils ont pu partager un repas savoyard autour du bâtiment technique.



Cette année, lors de la 42<sup>ème</sup> fête du village, le dimanche 30 juillet 2023, le comité organise la 2<sup>ème</sup> descente des îles, course de caisse à savon folklorique où les participants vous présenteront leurs plus beaux bolides ! Les inscriptions sont toujours ouvertes. Lors de l'après-midi différentes animations vous seront proposées : châteaux gonflables, trampolines, pêche à la ligne, maquillages et le soir les membres de l'association vous prépareront leur traditionnel repas campagnard suivi d'une soirée musicale.

Ensuite, mi-septembre, le comité animera le Puisset en organisant la Fête du four.

Pour terminer l'année, en octobre aura lieu la Fête de l'automne.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook : Comité d'Animation de Planaise

### Association DANCE'N FIT :



La p'tite gym des Kids a débuté cette saison et recommence la saison prochaine tous les mercredis de 9h30 à 10h15. Pour les enfants de 8 à 10 ans. Cours d'essai en Septembre et inscription via le site internet.

La Coach va représenter l'association avec une Equipe 100% Dance'N Fit lors du Raid des Etoiles du Verdon du 19 au 22 juin 2023 afin de rapporter des fonds à l'association Caritative "Les Petits Princes" pour réaliser les souhaits des enfants malades.





## BLABLA SPORTS :



L'équipe de l'association BlaBla Sports continue de remplir sa mission de bouger ensemble dans la bonne humeur et la bienveillance grâce à ses diverses activités en salle et ses sorties de marche nordique.

Son assemblée générale se tiendra le mercredi 14 juin à 19h à la salle du Préau et sera suivie d'un apéritif républicain ou chacune est libre d'apporter quelque chose à boire ou à grignoter. N'hésitez pas à vous joindre à nous !

Contact : [blablasports73800@gmail.com](mailto:blablasports73800@gmail.com)



## La Chav'anaise :



La Chav'anaise a proposé tout au long de l'année scolaire différentes ventes afin de récolter des fonds pour aider au financement des activités des enfants de l'école : biscuits St Michel, Chocolats de Noël, sapins, galettes des rois, chocolats de Pâques, plants de légumes et fleurs.

Les membres de l'association prennent plaisir à organiser des manifestations où les parents d'élèves et les habitants de nos villages peuvent se retrouver et partager de bons moments :

Fête d'Halloween au marais de la Chavanne, Goûter le jour des vacances scolaires (noël, vacances de février) dans la cour de l'école, Fête du printemps le

18 mars à la salle le préau à Planaise. Parents et enfants sont venus déguisés pour profiter de différentes animations et ont pu déguster de délicieuses crêpes et gâteaux préparés par les parents

L'association est invitée par les municipalités et d'autres associations pour participer à leurs événements.

Le vendredi 12 mai, au marais de la Chavanne, les membres de l'association ont tenu la buvette lors du concert de L'Orchestre de L'Œuf, organisé par la municipalité.

Le dimanche 11 juin, lors du vide grenier organisé par le Chavathon, au marais de la Chavanne, tenue de la buvette et vente de diots par l'association.

À Planaise, le samedi 24 juin, nous aurons le plaisir de vous proposer différentes boissons et gourmandises lors de la Fête de la Musique organisée par la commune.

Enfin pour clôturer l'année scolaire, la fête de l'école se déroulera le vendredi 30 juin à partir de 17h30 au marais de La Chavanne. À l'issue du spectacle de chant, des animations seront proposées aux enfants et un repas sera servi, suivi d'une soirée animée (réservations jusqu'au 18 juin sur Helloasso).



Bel été à toutes et tous !



## Les festivités à venir :

### Fête de la Musique :



Le samedi 24 juin 2023 à partir de 19h, la municipalité vous convie à la Fête de la Musique à Planaise devant le Bâtiment Technique communal, musique avec Virginie et Cyril DANREY, repas républicain et barbecue partagé et la Chav'anaise qui tiendra la buvette !

### Fête du Village "Vogue" :

Le dimanche 30 juillet 2023 aura lieu la 42<sup>ème</sup> Fête du Village organisée par le Comité d'Animation de Planaise, les informations vous seront communiquées ultérieurement sur notre site Planaise.fr et sur PanneauPocket !

À cette occasion, le Maire et son Conseil Municipal vous invitent à l'apéritif offert par la municipalité à 11h dans le pré de la Vogue.



*Directeur de publication : Lionel MURAZ, Maire de Planaise*

*Crédit Photos : Mairie de Planaise et Associations*